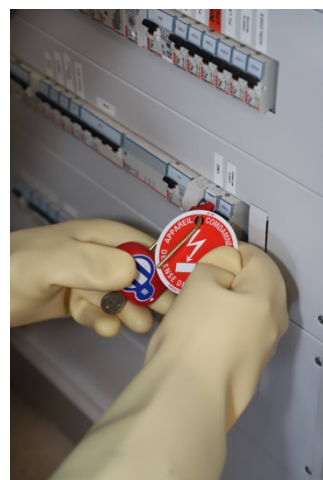




# Prévisecours

## prévention des risques



# Catalogue formation & accompagnement



- Conseil et diagnostic d'entreprise
- Vente de matériel de Santé et Sécurité
- Formations Secourisme, Incendie, Habilitation Électrique et Prévention des Risques

La société Prévisecours vous accompagne tout au long de votre démarche qualité dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

Animée par des professionnels de la formation incendie et secourisme, tous formateurs sapeurs-pompiers volontaires, Prévisecours vous conseille et vous accompagne dans votre réflexion et de vos démarches pour proposer à vos collaborateurs les conditions de travail les plus sécurisantes.

Modalité d'accès des formations : sous 16 jours pour la mise en place d'une formation sauf cas particulier et en fonction de la disponibilité du formateur et des stagiaires.

Référent handicap : Jérémy Bizeul, pour toute évaluation des conditions d'accès aux formations des personnes en situation de handicap : [jeremy.bizeul@previsecours.com](mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com)

Maison de l'Economie - Kervidanou 3  
34 rue Ferdinand Buisson 29300 MELLAC

[previsecours.com](http://previsecours.com) - 02 98 71 48 89  
[contact@previsecours.com](mailto:contact@previsecours.com)

## Formations Prévention des Risques et Secourisme

- Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation aux Premiers Secours
- Formation aux Premiers Secours à l'Enfance
- Formation aux Premiers Secours Gériatriques

## Formations incendie

- Formation Manipulation Extincteurs
- Formation Équipier de Première Intervention
- Formation Équipier d'Intervention Technique
- Formation Chargé d'Évacuation (Guide-file Serre-file)
- Formation Coordinateur d'Évacuation
- Formation Chargé de Confinement
- Formation Coordinateur de Confinement
- Formation Équipier de Seconde Intervention

## Formations risque électrique

### Formation initiale Préparation à l'Habilitation Électrique

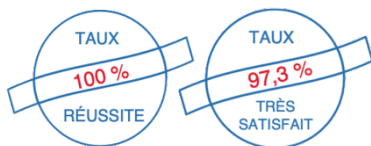
- Préparation à l'Habilitation Électrique H0, B0, H0V
- Recyclage Habilitation Électrique H0, B0, H0V
- Préparation à l'Habilitation Électrique HF, BF
- Recyclage Habilitation Électrique HF, BF
- Préparation à l'Habilitation Électrique H0, B0, H0V, BS, BE Manœuvre
- Recyclage Habilitation Électrique H0, B0, H0V, BS, BE Manœuvre

## Formations à la Prévention

- Gestes et Postures
- Rédacteur de permis feu



N° d'habilitation INRS : 1495826/2021/SST-01/O/13



**Objectifs** : Intervenir face à un accident et s'intégrer dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

<b>Public</b>	Tout membre du personnel en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de secourisme.  Session entre 4 et 10 personnes.	<b>Évaluation</b>	Évaluations formatives et certificatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés. R 4141-1, R4141-2 : formation et information à la sécurité et la prévention des risques Arrêté du 5 décembre 2002, NOR : INTE0200699A : Donne l'équivalence PSC1
		<b>Périodicité</b>	Validité du certificat : 24 mois Renouvellement par la formation : maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail
<b>Durée / Tarif</b>	14 heures minimum Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Aucun

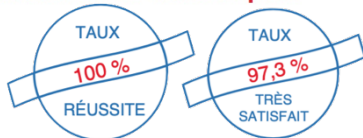
## Programme

<b>Thème 1</b>	<b>SITUER LE RÔLE DU SST DANS L'ENTREPRISE</b>	<b>Thème 3</b>	<b>SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours de l'entreprise</li> <li>✓ Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</li> <li>✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail</li> <li>✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La victime saigne abondamment</li> <li>✓ La victime s'étouffe</li> <li>✓ La victime se plaint d'un malaise</li> <li>✓ La victime se plaint de brûlures</li> <li>✓ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements</li> <li>✓ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment</li> <li>✓ La victime ne répond pas mais respire</li> <li>✓ La victime ne répond pas et ne respire pas</li> </ul>
<b>Thème 2</b>	<b>INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protéger de façon adaptée</li> <li>✓ Examiner la victime</li> <li>✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime</li> </ul>		



N° d'habilitation INRS : 1495826/2021/SST-01/O/13

Objectifs : Intervenir face à un accident et s'intégrer dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

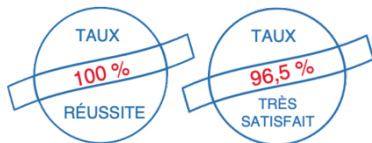


Public	Tout membre du personnel en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de secourisme. Session entre 4 et 10 personnes.	Évaluation	Évaluations formatives et certificatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés. R 4141-1, R4141-2 : formation et information à la sécurité et la prévention des risques Arrêté du 5 décembre 2002, NOR : INTE0200699A : Donne l'équivalence PSC1
		Périodicité	Validité du certificat : 24 mois Renouvellement par la formation : maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail
Durée / Tarif	14 heures minimum Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

## Programme

Thème 1	<p><b>SITUER LE ROLE DU SST DANS L'ENTREPRISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours de l'entreprise</li> <li>✓ Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</li> <li>✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail</li> <li>✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention</li> </ul>	Thème 3	<p><b>SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIEE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La victime saigne abondamment</li> <li>✓ La victime se plaint d'un malaise</li> <li>✓ La victime s'étouffe</li> <li>✓ La victime se plaint de brûlures</li> <li>✓ La victime saigne abondamment</li> <li>✓ La victime s'étouffe</li> <li>✓ La victime se plaint d'un malaise</li> <li>✓ La victime se plaint de brûlures</li> <li>✓ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements</li> <li>✓ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment</li> <li>✓ La victime ne répond pas mais respire</li> <li>✓ La victime ne répond pas et ne respire pas</li> </ul>
	Thème 2		<p><b>INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protéger de façon adaptée</li> <li>✓ Examiner la victime</li> <li>✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime</li> </ul>
Module 4	<p><b>IMMERSION REALITÉ VIRTUELLE</b></p> <p>➤ Mise en situation par immersion dans des études de cas en réalité virtuelle permettant aux stagiaires de répondre aux évènements de façon interactive</p>		

N° d'habilitation INRS : 1495826/2021/SST-01/O/13

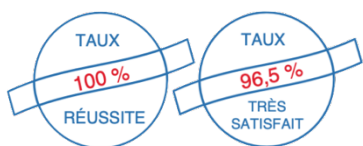


**Objectifs** : Intervenir face à un accident et s'intégrer dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

<b>Public</b>	Tout membre du personnel en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de secourisme.  Session entre 4 et 10 personnes.	<b>Évaluation</b>	Évaluations formatives et certificatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés. R 4141-1, R4141-2 : formation et information à la sécurité et la prévention des risques. Arrêté du 5 décembre 2002, NOR : INTE0200699A : Donne l'équivalence PSC1
		<b>Périodicité</b>	Validité du certificat : 24 mois  Renouvellement par la formation : maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail
<b>Durée / Tarif</b>	7 heures minimum Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Être titulaire du certificat valide de Sauveteur Secouriste du Travail

## Programme

<b>Matin</b>	<p><b>SITUATION INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES DE L'ENTREPRISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Étude de tous risques spécifiques qui nécessitent de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de la formation de base.</li> <li>✓ S'appuyer sur l'expérience des stagiaires en matière d'actions menées en prévention et/ou secours pour analyser les mesures de prévention prises ou à prendre.</li> </ul>	<b>Après-midi</b>	<p><b>INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protéger de façon adaptée</li> <li>✓ Examiner la victime</li> <li>✓ Faire alerter ou alerter en respectant l'organisation des secours de l'entreprise</li> <li>✓ Secourir, effectuer l'action (par succession de gestes) appropriée à l'état de la victime</li> </ul> <p><b>EPREUVES CERTIFICATIVES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en situation de travail simulées (tirage au sort et analyse de situations de travail professionnelles)</li> </ul>
--------------	---	-------------------	---



N° d'habilitation INRS : 1495826/2021/SST-01/O/13

Objectifs : Intervenir face à un accident et s'intégrer dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

<b>Public</b>	Tout membre du personnel en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de secourisme. Session entre 4 et 10 personnes.	<b>Évaluation</b>	Évaluations formatives et certificatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés. R 4141-1, R4141-2 : formation et information à la sécurité et la prévention des risques Arrêté du 5 décembre 2002, NOR : INTE0200699A : Donne l'équivalence PSC1
		<b>Périodicité</b>	Validité du certificat : 24 mois Renouvellement par la formation : maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail
<b>Durée / Tarif</b>	7 heures minimum Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Être titulaire du certificat valide de Sauveteur Secouriste du Travail

## Programme

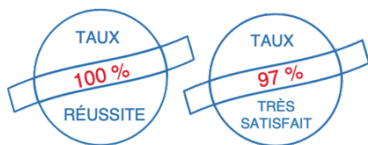
<b>Matin</b>	<p><b>SITUATION INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES DE L'ENTREPRISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Étude de tous risques spécifiques qui nécessitent de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de la formation de base.</li> <li>✓ S'appuyer sur l'expérience des stagiaires en matière d'actions menées en prévention et/ou secours pour analyser les mesures de prévention prises ou à prendre.</li> </ul>	<b>Après-midi</b>	<p><b>INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protéger de façon adaptée</li> <li>✓ Examiner la victime</li> <li>✓ Faire alerter ou alerter en respectant l'organisation des secours de l'entreprise</li> <li>✓ Secourir, effectuer l'action (par succession de gestes) appropriée à l'état de la victime</li> </ul> <p><b>EPREUVES CERTIFICATIVES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en situation de travail simulées (tirage au sort et analyse de situations de travail professionnelles)</li> </ul>
--------------	---	-------------------	---

<b>VR</b>	<p style="text-align: center;"><b>IMMERSION REALITÉ VIRTUELLE</b></p> <p>➤ <b>Mise en situation par immersion dans des études de cas en réalité virtuelle permettant aux stagiaires de répondre aux évènements de façon interactive</b></p>
-----------	---





**Prévisecours**  
prévention des risques



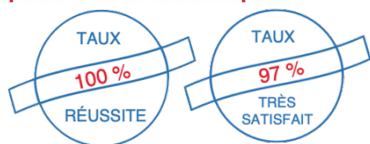
# Formation aux Premiers Secours

Objectif : Intervenir immédiatement et efficacement auprès d'une victime en assurant la sécurité de son intervention, des lieux et des tiers.

Public	Tout membre du personnel Session entre 4 et 10 personnes.	Évaluation	Évaluations formatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés.
		Périodicité	Renouvellement annuel préconisé
Durée / Tarif	7 heures minimum Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

## Programme

Thème 1	<b>ALERTER ET PROTEGER</b>	Thème 3	<b>AGIR</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le rôle du secouriste</li> <li>✓ La protection de l'intervention</li> <li>✓ L'alerte des secours appropriés</li> <li>✓ L'alerte et la protection des populations</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'étouffement grave ou partiel et les gestes appropriés pour adultes, enfants, nourrisson...</li> <li>✓ Les saignements abondants, les gestes associés et les cas particuliers.</li> <li>✓ Les malaises, les conduites à tenir et les positions d'attente.</li> <li>✓ Les brûlures et les conduites à tenir face aux différents types de brûlures.</li> <li>✓ Les douleurs empêchant certains mouvements et les conduites à tenir face aux traumatismes et aux fractures.</li> <li>✓ Les plaies ne saignant pas abondamment et les conduites à tenir.</li> <li>✓ La perte de conscience avec respiration et la conduite à tenir (la libération des voies aériennes et la PLS).</li> <li>✓ La perte de conscience sans respiration et la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire (la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur).</li> </ul>
Thème 2	<b>OBSERVER ET SECOURIR</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'obstruction des voies aériennes</li> <li>✓ Les hémorragies externes</li> <li>✓ La perte de connaissance</li> <li>✓ L'arrêt cardiaque</li> <li>✓ Les malaises</li> <li>✓ Les plaies, les brûlures et les traumatismes</li> </ul>		



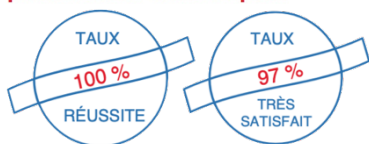
# Formation aux Premiers Secours Gériatriques

Objectif : Intervenir immédiatement et efficacement auprès d'une personne âgée victime d'un incident en assurant la sécurité de son intervention, des lieux et des tiers.

Public	Aide maternelle et tout membre du personnel de structure en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de premiers secours. Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Évaluations formatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previssecours.com">jeremy.bizeul@previssecours.com</a>	Références réglementaires	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés.
		Périodicité	Renouvellement annuel préconisé
Durée / Tarif	7 heures minimum Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

## Programme

Thème 1	<b>ALERTER ET PROTEGER</b>	Thème 3	<b>TRAUMATISME</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le rôle du secouriste</li> <li>✓ La protection de l'intervention</li> <li>✓ L'alerte des secours appropriés</li> <li>✓ L'alerte et la protection des populations</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les plaies</li> <li>✓ Les saignements abondants</li> <li>✓ Le traumatisme crânien</li> <li>✓ Les traumatismes des membres inférieurs (fémur, col du fémur, bassin, ...)</li> <li>✓ Les brûlures et les conduites à tenir face aux différents types de brûlures</li> </ul>
Thème 2	<b>MALAISE &amp; MALADIE</b>	Thème 4	<b>ETOUFFEMENT</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les malaises</li> <li>✓ Les troubles liés à la chaleur (déshydratation, hyperthermie)</li> <li>✓ Les troubles neurologiques (convulsions, pertes de connaissance, ...)</li> <li>✓ La prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire</li> <li>✓ Le Défibrillateur Automatisé Externe</li> <li>✓ Les troubles respiratoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prise en charge debout</li> <li>✓ Prise en charge assise et en fauteuil</li> <li>✓ Prise en charge alitée</li> </ul>	
		Pratique	<b>Apprentissage du geste et mise en situation sur l'ensemble du programme</b>



# Formation aux Premiers Secours à l'Enfance

Objectif : Intervenir immédiatement et efficacement auprès d'un enfant victime d'un incident, en assurant la sécurité de son intervention, des lieux et des tiers.

Public	Aide maternelle et tout membre du personnel de structure en capacité physique de réaliser l'ensemble des gestes de premiers secours. Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Évaluations formatives avec réalisation de mise en situation d'accident de travail par les stagiaires.
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R 4224-16 : organisation des secours dans l'entreprise. R 4121-1 : obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des employés.
		Périodicité	Renouvellement annuel préconisé
Durée / Tarif	7 heures minimum Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

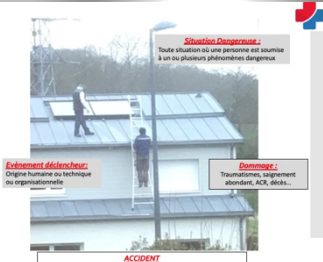
## Programme

Thème 1	<b>ALERTER ET PROTEGER</b>	Thème 3	<b>ACCIDENT</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le rôle du secouriste</li> <li>✓ La protection de l'intervention</li> <li>✓ L'alerte des secours appropriés</li> <li>✓ L'alerte et la protection des populations</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'étouffement complet ou partiel et les gestes appropriés pour adultes, enfants, nourrisson...</li> <li>✓ Les saignements abondants, les gestes associés et les cas particuliers.</li> <li>✓ Les traumatismes de la peau (brulures, plaie, ...)</li> <li>✓ Les traumatismes osseux</li> </ul>
Thème 2	<b>MALAISE &amp; MALADIE</b>	Thème 4	<b>ARRET CARDIO-PULMONAIRE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'hyperthermie</li> <li>✓ La déshydratation</li> <li>✓ Les troubles neurologiques (convulsions, pertes de connaissance, ...)</li> <li>✓ Le spasme du sanglot</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mort subite du nourrisson</li> <li>✓ La prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire</li> <li>✓ Le Défibrillateur Automatisé Externe</li> </ul>
Pratique		<p align="center"><b>Apprentissage du geste et mise en situation sur l'ensemble du programme</b></p>	



La protection sanitaire de nos stagiaires est notre première préoccupation, nous mettons à leur disposition les EPI nécessaires à l'apprentissage du secourisme dans les meilleures conditions.

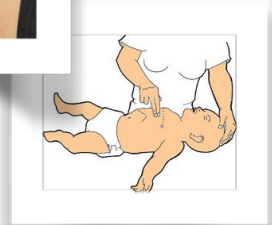
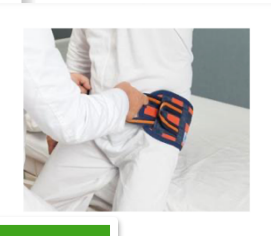
Mécanisme d'Apparition du Dommage



Nos formations s'accompagnent toutes de supports multimédias

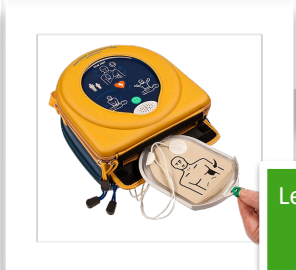


Modalité d'accès des formations : sous 16 jours pour la mise en place d'une formation sauf cas particulier et en fonction de la disponibilité du formateur et des stagiaires.



Chaque stagiaire pratique l'ensemble des gestes techniques appris dans des mises en situation respectant au mieux la réalité

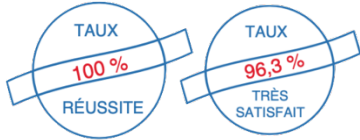
Le matériel mis à disposition des stagiaires est le plus souvent individuel et répond aux situations rencontrées en milieu professionnel



# Formations Incendie



**Prévisecours**  
prévention des risques



Objectifs : Prévenir et maîtriser les risques d'incendie naissants en utilisant le matériel d'incendie en sécurité.

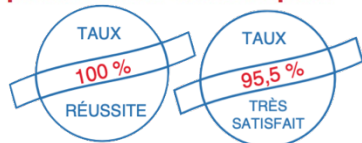
Public	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Pratique avec manipulation d'extincteurs (eau et Co2)
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « tout le personnel »)
		Périodicité	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
Durée / Tarif	2,5 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

## Programme

<b>Module 1</b>	<p><b>LE RISQUE INCENDIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dangers de l'incendie.</li> <li>➤ Les consignes de sécurité.</li> </ul>	<b>Module 3</b>	<p><b>MISE EN PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercice d'extinction sur feu réel au moyen d'un générateur de flammes.</li> <li>➤ Utilisation des différents types d'extincteurs (Eau et Co2).</li> <li>➤ Extinction par étouffement d'un feu d'auxiliaire de cuisson.</li> <li>➤ Utilisation des RIA (si équipé).</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>ALERTER &amp; AGIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'alarme &amp; l'alerte.</li> <li>➤ Les moyens d'extinction disponible.</li> <li>➤ Les modalités d'évacuation.</li> <li>➤ Mise en sécurité de son poste de travail.</li> </ul>		



**Prévisecours**  
prévention des risques



# Formation Equipier de Première Intervention

**Objectifs** : Acquérir les principes fondamentaux des phénomènes liés à l'incendie, prévenir et maîtriser les risques d'incendie naissants, transmettre l'alerte aux services de secours et utiliser le matériel d'incendie en sécurité.

<b>Public</b>	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	<b>Évaluation</b>	Pratique avec manipulation d'extincteurs (eau et Co2, poudre sur demande)
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Équippers de première intervention »)
		<b>Périodicité</b>	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
<b>Durée / Tarif</b>	3 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Aucun

## Programme

<b>Module 1</b>	<b>LE PHÉNOMÈNES DE L'INCENDIE</b>	<b>Module 2</b>	<b>LES MOYENS DE SECOURS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le triangle du feu</li> <li>➤ Le développement du feu</li> <li>➤ Les modes de propagation</li> <li>➤ L'évolution d'un incendie</li> <li>➤ Les risques spécifiques à l'entreprise</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les différentes classes de feu</li> <li>➤ Les différents types d'extincteurs</li> <li>➤ Les procédés d'extinction</li> <li>➤ Les installations « fixes » d'extinction (RIA, installations spécifiques à l'entreprise)</li> </ul>
<b>Module 3</b>	<b>CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SECURITE ET D'EVACUATION</b>	<b>Module 4</b>	<b>MISE EN PRATIQUE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diffusion des consignes interne de sécurité (alarme, intervention, évacuation)</li> <li>➤ Sensibilisation à la problématique de l'évacuation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercice d'extinction sur feu réel au moyen d'un générateur de flammes</li> <li>➤ Utilisation des différents types d'extincteurs (Eau et Co2)</li> <li>➤ Utilisation du RIA (si présent sur la structure)</li> <li>➤ Extinction par étouffement d'un feu d'auxiliaire de cuisson.</li> </ul>



**Objectifs** : Acquérir les principes fondamentaux des phénomènes liés à l'incendie, prévenir et maîtriser les risques d'incendie naissants, transmettre l'alerte aux services de secours et utiliser le matériel d'incendie en sécurité.

<b>Public</b>	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	<b>Évaluation</b>	Pratique avec manipulation d'extincteurs (eau et Co2, poudre sur demande)
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu.  R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel
		<b>Périodicité</b>	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
<b>Durée / Tarif</b>	4 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Aucun

## Programme

<b>Module 1</b>	<p style="text-align: center;"><b>LE PHÉNOMÈNES DE L'INCENDIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le triangle du feu</li> <li>➤ Le développement du feu</li> <li>➤ Les modes de propagation</li> <li>➤ L'évolution d'un incendie</li> <li>➤ Les risques spécifiques à l'entreprise</li> </ul>	<b>Module 2</b>	<p style="text-align: center;"><b>LES MOYENS DE SECOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les différentes classes de feu</li> <li>➤ Les différents types d'extincteurs</li> <li>➤ Les procédés d'extinction</li> <li>➤ Les installations « fixes » d'extinction</li> </ul>
<b>Module 3</b>	<p style="text-align: center;"><b>CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SECURITE ET D'EVACUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diffusion des consignes interne de sécurité (alarme, intervention, évacuation)</li> <li>➤ Sensibilisation à la problématique de l'évacuation</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p style="text-align: center;"><b>MISE EN PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercice d'extinction sur feu réel au moyen d'un générateur de flammes</li> <li>➤ Utilisation des différents types d'extincteurs (Eau et Co2) &amp; RIA (si présent)</li> <li>➤ Extinction par étouffement d'un feu d'auxiliaire de cuisson.</li> </ul>
<b>Module 5</b>	<p style="text-align: center;"><b>IMMERSION REALITÉ VIRTUELLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en situation dans une simulation en VR permettant de réaliser la totalité des actions liées à un départ de feu (découverte, alarme, alerte, extinction et évacuation)</li> </ul>		





**Objectifs** : Acquérir les compétences nécessaires à la mise en sécurité du bâtiment lors d'un départ de feu

<b>Public</b>	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	<b>Évaluation</b>	Pratique avec manipulation d'extincteurs (eau et Co2)
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Équipiers de d'intervention technique »)
		<b>Périodicité</b>	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
<b>Durée / Tarif</b>	2,5 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Aucun

## Programme

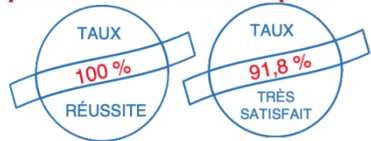
<b>Module 1</b>	<p><b>LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE ET DE FLUIDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître les réseaux du site (gaz, électricité, ...)</li> <li>➤ Les arrêts d'urgence et les consignes de coupure des énergies et des fluides</li> <li>➤ Connaître les consignes de coupure</li> <li>➤ Être à même de définir le bon fonctionnement des installations</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p><b>SUPPORT EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (si présent)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaissance de la procédure d'équipement des ESI</li> <li>➤ Connaissance des procédures de vérification de sécurité avant engagement</li> <li>➤ Port des tenues légères de décontamination</li> <li>➤ Connaissance des techniques de décontamination</li> <li>➤ Connaissance des techniques de déshabillage</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>COMMUNICATION &amp; COORDINATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'organisation de l'intervention incendie : les rôles</li> <li>➤ Se coordonner avec le chef d'intervention</li> </ul>		
<b>Module 3</b>	<p><b>SYSTEME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE (si équipé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fonctionnement des installations</li> <li>➤ Consignes de mise en fonctionnement</li> <li>➤ Consignes d'arrêt des installations</li> </ul>		



# Formation Chargé d'Évacuation

## Guide File, Serre File

**Prévisecours**  
prévention des risques



**Objectifs** : Acquérir les principes fondamentaux des rôles et techniques d'évacuation afin de permettre la mise en sécurité des personnes.

<b>Public</b>	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	<b>Évaluation</b>	Évaluation formative
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Chargé d'évacuation »)
		<b>Périodicité</b>	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisé (APSAD R6)
<b>Durée / Tarif</b>	4 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Transmettre les procédures internes et plans du bâtiment

## Programme

<b>Module 1</b>	<p><b>LES FUMÉES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dangers des fumées</li> <li>➤ Les moyens de protections incendie</li> <li>➤ Utilisation des ouvrants</li> </ul>	<b>Module 3</b>	<p><b>L'ÉVACUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choix des cheminements</li> <li>➤ Espaces d'attente sécurisés et évacuation différée</li> <li>➤ Points de rassemblement (positionnement et nombre)</li> <li>➤ Différentes techniques d'évacuation</li> <li>➤ Rôle en tant que guide-file ou serre-file</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>MATÉRIELS ET AMÉNAGEMENTS CONTRIBUTANT A L'ÉVACUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dégagements et le balisage</li> <li>➤ Les différentes consignes de sécurité</li> <li>➤ Les plans</li> <li>➤ Les différents types d'éclairage</li> <li>➤ Objectifs et principes du désenfumage</li> <li>➤ Objectifs et conception de la distribution intérieur</li> <li>➤ Identifier au quotidien des anomalies pouvant ralentir / empêcher l'évacuation</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p><b>MISE EN PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser une situation</li> <li>➤ Savoir diriger rapidement et efficacement une évacuation</li> <li>➤ Se coordonner avec d'autres équipiers</li> <li>➤ Rendre compte</li> </ul>



**Prévisecours**  
prévention des risques



# Formation Coordinateur d'Évacuation

**Objectifs :** Coordonner les équipes de sécurité (GF ; SF, EPI, ESI, ...) durant une évacuation afin de garantir la sécurité de l'ensemble du personnel.

Public	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Évaluation formative
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Coordinateur d'évacuation»)
Durée / Tarif	7 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	Périodicité	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
		Pré requis	Formation de chargé d'évacuation (Guide-File, Serre-File) Transmettre les procédures internes et plans du bâtiment

## Programme

<b>Module 1</b>	<p style="text-align: center;"><b>LE FEU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rappel sur les conséquences d'un incendie et de son développement</li> </ul>	<b>Module 3</b>	<p style="text-align: center;"><b>ORGANISATION DE L'ÉVACUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mission du coordinateur</li> <li>➤ Analyse de la situation et évaluation de la stratégie de mise en sécurité</li> <li>➤ Espace d'attente sécurisé et évacuation différée</li> <li>➤ Points de rassemblement, positionnement et nombre</li> <li>➤ Recensement des effectifs</li> <li>➤ Différentes techniques d'évacuation</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p style="text-align: center;"><b>MATÉRIELS ET AMÉNAGEMENTS CONTRIBUTANT A L'ÉVACUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dégagements</li> <li>➤ Le balisage des dégagements</li> <li>➤ Les différentes consignes de sécurité</li> <li>➤ Les plans (intervention / évacuations)</li> <li>➤ Les différents types d'éclairage</li> <li>➤ Objectifs et principes du désenfumage</li> <li>➤ Objectifs et conception de la distribution intérieur</li> <li>➤ Identifier au quotidien des anomalies pouvant ralentir / empêcher l'évacuation</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p style="text-align: center;"><b>MISE EN PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser une situation</li> <li>➤ Centraliser les informations</li> <li>➤ Coordonner les équipes (EIT, EPI, ESI, ...)</li> <li>➤ Communiquer avec les secours extérieurs</li> </ul>

**Objectifs :** Acquérir les principes fondamentaux des rôles et techniques de confinement afin de permettre la mise en sécurité des personnes.



Public	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra/inter entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Évaluation formative
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Chargé de confinement »)
		Périodicité	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
Durée / Tarif	4 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	Pré requis	Transmettre les procédures internes et plans du bâtiment P.P.M.S.

## Programme

<b>Module 1</b>	<p style="text-align: center;"><b>LE CONFINEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Causes</li> <li>➤ Principe du confinement passif structurel ou non structurel. sa durée</li> </ul>	<b>Module 3</b>	<p style="text-align: center;"><b>L'ORGANISATION HUMAINE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le comportement des personnes confinées</li> <li>➤ Les mesures à prendre en cours de confinement</li> <li>➤ Missions des chargés de confinement</li> <li>➤ Le recensement dans la zone de confinement</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p style="text-align: center;"><b>LES MOYENS D'ORGANISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La consigne</li> <li>➤ La reconnaissance du signal sonore</li> <li>➤ Le local de confinement</li> <li>➤ Les dispositions pratiques de mise en œuvre</li> <li>➤ Les règles comportementales</li> <li>➤ L'ordre de dé-confinement, par qui et comment ?</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p style="text-align: center;"><b>APPROPRIATION DU LOCAL DE CONFINEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les équipements du local ou des locaux</li> <li>➤ Mise en œuvre de dispositions matérielles permettant d'atteindre ou de conserver sa pleine efficacité pendant la durée du confinement</li> <li>➤ Application des techniques nécessaires au bon déroulement du confinement</li> </ul>

Objectifs : Coordonner les chargés de confinement durant une alerte confinement.



Public	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra entreprise entre 4 et 10	Évaluation	Évaluation formative
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Référent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « Coordinateur de confinement »)
Durée / Tarif	7 heures minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	Périodicité	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisé (APSAD R6)
		Pré requis	Formation de chargé de confinement Transmettre les procédures internes et plans du bâtiment

## Programme

Module 1	<p style="text-align: center;"><b>LE CONFINEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rappel sur les causes et les aléas technologiques ainsi que les moyens de protection concourant</li> </ul>	Module 2	<p style="text-align: center;"><b>MATÉRIELS ET AMÉNAGEMENTS CONTRIBUANT AU CONFINEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dégagements</li> <li>➤ Balisage des dégagements</li> <li>➤ Les différentes consignes de sécurité</li> <li>➤ Les plans de confinement</li> <li>➤ Conception et objectifs de la salle de confinement</li> </ul>
Module 3	<p style="text-align: center;"><b>MISE EN CONFINEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La fermeture des portes et fenêtres</li> <li>➤ Isolement physique de la salle</li> <li>➤ Arrêt des systèmes de ventilation</li> <li>➤ Utilisation d'équipements de protection individuels si nécessaire (protection respiratoire)</li> <li>➤ Recensement des permanents, des visiteurs et des entreprises extérieurs</li> <li>➤ Mise en œuvre d'un moyen de communication (téléphone, ordinateur, radio, ...)</li> <li>➤ Gestion des personnels confinés</li> </ul>	Module 4	<p style="text-align: center;"><b>MISE EN PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coordonner les personnes</li> <li>➤ Contrôler la rapidité des actions engagées</li> <li>➤ Assurer l'interface avec les secours extérieurs ou la cellule de crise</li> </ul>

# Formation Équipier de Seconde Intervention

(sans ARI)



**Objectifs :** approfondir les connaissances en incendie des équipiers de première intervention et les former à l'intervention dans l'attente des sapeurs-pompiers.

<b>Public</b>	Tout salarié ou dirigeant de la structure d'accueil de la formation  Session intra entreprise entre 4 et 10	<b>Évaluation</b>	Évaluation formative avec évaluation pratique et examen théorique en fin de formation
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. R4227-39 : Formation incendie de l'ensemble du personnel Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « ESI intervention sans ARI »)
		<b>Périodicité</b>	Renouvellement annuel d'au moins la durée initiale préconisée (APSAD R6)
<b>Durée / Tarif</b>	3 jours minimum en fonction des spécificités de l'établissement Tarif sur devis	<b>Pré requis</b>	Formation de chargé de confinement Transmettre les procédures internes et plans du bâtiment

## Programme

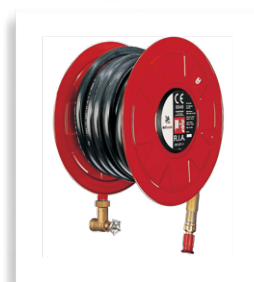
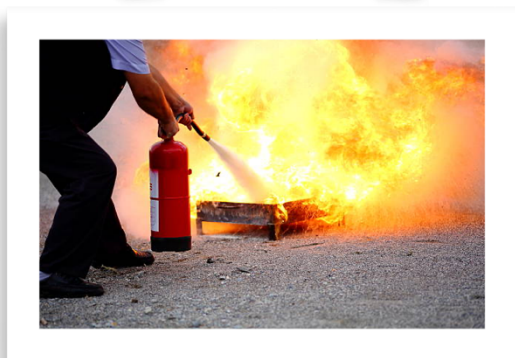
<b>Module 1</b>	<p style="text-align: center;"><b>LE PHENOMENE DU FEU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les différentes causes d'incendie</li> <li>➤ Le triangle du feu</li> <li>➤ Le point éclair</li> <li>➤ Les phénomènes thermiques</li> <li>➤ Les modes de propagation</li> <li>➤ Le comportement des matériaux</li> <li>➤ Les risques spécifiques à l'entreprise</li> <li>➤ Les classes de feu</li> <li>➤ Adéquation des agents extincteurs aux classes de feu</li> </ul>	<b>Module 3</b>	<p style="text-align: center;"><b>MISSION DE LA SECONDE INTERVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Reconnaissance</li> <li>➤ Alerte</li> <li>➤ Coopération / travail en binôme</li> <li>➤ Communication</li> <li>➤ Mise en sécurité</li> <li>➤ Attaque / Protection</li> <li>➤ Guidage et mise à disposition des secours extérieurs</li> <li>➤ Limite des ESI sans ARI</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p style="text-align: center;"><b>L'ORGANISATION DE LA SECONDE INTERVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les consignes spéciales</li> <li>➤ La localisation des moyens mobiles et des RIA</li> <li>➤ Fonctionnement des autres moyens mobiles et les modalités de leur mise en œuvre</li> <li>➤ La compréhension du fonctionnement des moyens hydrauliques dont dispose l'établissement (lance, canon, ...)</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p style="text-align: center;"><b>MISE EN PRATIQUE</b> <i>(sans ARI)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercice d'extinction sur feu réel au moyen d'un générateur de flammes</li> <li>➤ Utilisation des différents types d'extincteurs (Eau et Co2, poudre sur demande)</li> <li>➤ Utilisation du RIA (si présent sur la structure)</li> <li>➤ Établissement des tuyaux, des lances, motopompes...</li> </ul>



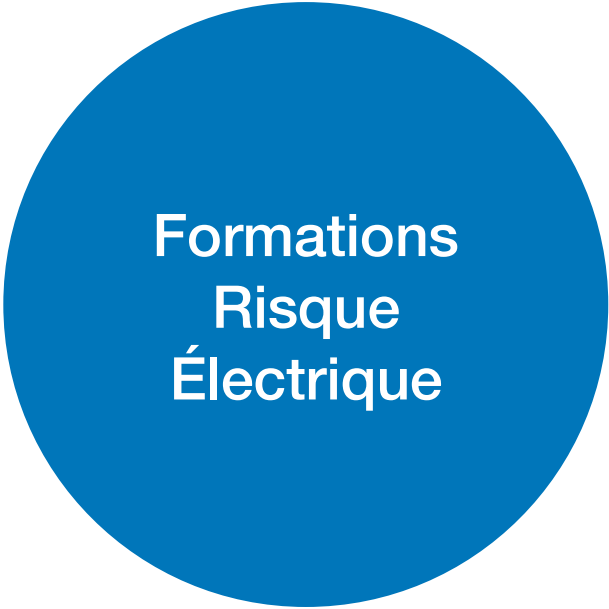
Un peu de théorie pour la compréhension des phénomènes thermiques et des différentes classes de feu...  
Et pas mal de pratique sur bac à flammes pour la maîtrise des gestes techniques



Chaque stagiaire passe ainsi individuellement sur une phase d'extinction de feu au moyen d'extincteurs à eau pressurisée avec additif, d'extincteurs au Co2 et en manipulant une couverture anti feu.



Les formations incendie sont également l'occasion d'améliorer les procédures d'évacuation lors d'exercices en conditions reconstituées.



# Formations Risque Électrique



# Formation initiale préparation à l'habilitation électrique

## H0 B0 H0V

Objectif : Respecter les prescriptions de sécurité en exécutant des opérations d'ordre non électrique dans des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé électriciens)

Public	Tout salarié amené à effectuer des opérations non électriques à proximité d'installations électrique	Évaluation	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 15 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		Périodicité	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information & aptitude médicale tenue de travail  <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique

## Programme

Module M1	<p><b>THEMES COMMUNS FORMATION INITIALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Grandeurs électriques rencontrées</li> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance.</li> <li>➤ Zones d'environnement et leurs limites</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Prescription de sécurité</li> <li>➤ Protection collective</li> <li>➤ Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risque et mise en œuvre</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>	Module M3	<p><b>THEMES SPECIFIQUES B0 H0 H0V EXECUTANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)</li> <li>➤ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention</li> </ul>
			Module M4

# Recyclage habilitation électrique

## H0 B0 H0V

**Objectif** : Respecter les prescriptions de sécurité en exécutant des opérations d'ordre non électrique dans des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé électriciens)

Public	Tout salarié amené à effectuer des opérations non électriques à proximité d'installations électrique	Évaluation	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 15 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		Périodicité	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information, Titre d'habilitation de moins de 3ans aptitude médicale tenue de travail  <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique

## Programme

Module R1	<p><b>THEMES COMMUNS RECYCLAGE, RETOUR D'EXPERIENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse de l'accident et presque accident : processus et conséquences avérées ou potentielle</li> </ul>	Module R2	<p><b>RECYCLAGE THEMES SPECIFIQUES B0 H0 H0V EXECUTANT ET CHARGE DE CHANTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention</li> <li>➤ Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)</li> <li>➤ Protection collective : mesures, équipements et signalisation</li> <li>➤ Équipement de travail utilisé</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installation électrique</li> </ul>
	<p><b>THEMES COMMUNS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>		

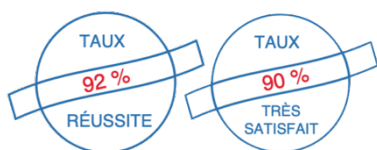


**Prévisecours**  
prévention des risques

# Formation initiale habilitation électrique

## HF BF

Objectif : Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage ou de canalisations enterrées.



Risque électrique

Public	Tout salarié amené à effectuer des opérations non électriques à proximité d'installations électrique	Évaluation	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 15 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		Périodicité	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information, Titre d'habilitation de moins de 3ans aptitude médicale tenue de travail  <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique

## Programme

<b>Module M1</b>	<p><b>THEMES COMMUNS FORMATION INITIALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Grandeurs électriques rencontrées</li> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance.</li> <li>➤ Zones d'environnement et leurs limites</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Prescription de sécurité</li> <li>➤ Protection collective</li> <li>➤ Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risque et mise en oeuvre</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>	<b>Module F1</b>	<p><b>THEMES SPECIFIQUES BF-HF EXECUTANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les acteurs concernés par les travaux en fouilles autour (rôle et fonction)</li> <li>➤ Limite de l'habilitation symboles « BF-HF »</li> <li>➤ Identifier les risques spécifiques aux travaux en fouille.</li> <li>➤ Dégager en sécurité une canalisation enterrée non consignée et exécutez en sécurité un nettoyage, un ripage, un soutènement, une ouverture de fourreaux</li> <li>➤ Mettre en œuvre les moyens de protection de câbles et d'accessoires.</li> <li>➤ Réagir en sécurité en pas d'endommagement du réseau</li> </ul>
	<p><b>Module F2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>THEME SPECIFIQUES BF-HF CHARGE DE CHANTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluer les risques liés à son activité à celles de ses exécutants et à l'environnement du chantier</li> <li>➤ Savoir définir et mettre en place la zone de travail</li> <li>➤ Appliquer faire appliquer les instructions de sécurité et assurer la surveillance</li> </ul>		

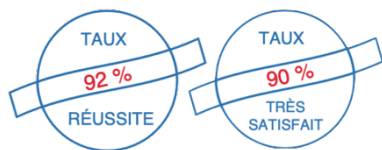
Prévisecours, Santé et sécurité au travail - SARL au capital de 5000€

SIRET : 88120528000012 - RCS Quimper - n° TVA intracommunautaire : FR65 881205280

Enregistré sous le numéro 53290938829. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Date : 28/11/2023 Page 27/34

Objectif : Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage ou de canalisations enterrées.



Public	Tout salarié amené à effectuer des opérations non électriques à proximité d'installations électrique	Évaluation	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 15 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
Accessibilité aux personnes en situation de handicapés	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		Périodicité	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information, Titre d'habilitation de moins de 3ans aptitude médicale tenue de travail  <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique

## Programme

Module R1	<p><b>THEMES COMMUNS RECYCLAGE, RETOUR D'EXPERIENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse de l'accident et presque accident : processus et conséquences avérées ou potentielle</li> </ul> <p><b>THEMES COMMUNS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>	Module RF	<p><b>RECYCLAGE THEMES SPECIFIQUES BF-HF EXECUTANT ET CHARGE DE CHANTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Habilitation BF-HF : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention</li> <li>➤ Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)</li> <li>➤ Équipement de travail utilisé : risques et mise en œuvre</li> <li>➤ Réalisation sécurité des opérations BF-HF : dégagement d'une canalisation, ripage, soutènement, ouverture de fourreaux</li> <li>➤ Conduite à tenir en cas d'endommagement du réseau</li> </ul>
-----------	---	-----------	---

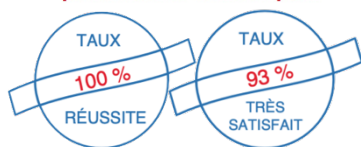


**Prévisecours**  
prévention des risques

# Formation initiale préparation à l'habilitation électrique

## H0, B0, H0V, BS, BE Manœuvre

Objectifs : Respecter les prescriptions de sécurité lors d'opérations élémentaires sur des circuits terminaux (400V max et 32A) et / ou manœuvrer du matériel électrique (disjoncteur, relais, ...), mettre hors ou sous tension un équipement.



<b>Public</b>	Travailleur qui effectue des opérations : - Élémentaires sur des circuits terminaux (400V max et 32A) (BS) - De manœuvrer du matériel électrique (disjoncteur, relais, ...). mettre hors ou sous tension un équipement. (BEM)	<b>Évaluation</b>	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 30 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicapes</b>	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	<b>Références réglementaires</b>	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		<b>Périodicité</b>	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
		<b>Pré requis</b>	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information, Titre d'habilitation de moins de 3ans aptitude médicale tenue de travail <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique
<b>Durée / Tarif</b>	14 heures Tarif sur devis		

## Programme

<b>Module M1</b>	<b>THEMES COMMUNS FORMATION INITIALE</b>	<b>Module M3</b>	<b>THEMES SPECIFIQUES B0 H0 H0V EXECUTANT</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Grandeurs électriques rencontrées</li> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance.</li> <li>➤ Zones d'environnement et leurs limites</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Prescription de sécurité</li> <li>➤ Protection collective</li> <li>➤ Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risque et mise en oeuvre</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)</li> <li>➤ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention</li> </ul>
<b>Module M6</b>	<b>THEMES SPECIFIQUES AUX MANŒUVRES</b>	<b>Module M4</b>	<b>THEMES SPECIFIQUES B0 H0 H0V CHARGE DE CHANTIER</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Matériels électriques dans leur environnement</li> <li>➤ Équipement de protection individuelle</li> <li>➤ Habilitation lettre « E » : limites, ...</li> <li>➤ Acteurs concernés par les manœuvres</li> <li>➤ Échanges avec le chargé d'exploitation</li> <li>➤ Instructions de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)</li> <li>➤ Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)</li> <li>➤ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention</li> <li>➤ Zones de travail : mise en place et surveillance</li> </ul>	
		<b>Module M7</b>	<b>THEMES SPECIFIQUES BS INTERVENTION BT ELEMENTAIRE</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Limites de l'habilitation BS</li> <li>➤ Échanges avec le chargé d'exploitation</li> <li>➤ Matériels électriques</li> <li>➤ Équipement de protection individuelle</li> <li>➤ Mise en sécurité d'un circuit</li> <li>➤ Mesures de prévention</li> <li>➤ Procédure de remplacement, raccordement</li> </ul>	

Prévisecours, Santé et sécurité au travail - SARL au capital de 5000€

SIRET : 88120528000012 - RCS Quimper - n° TVA intracommunautaire : FR65 881205280

Enregistré sous le numéro 53290938829. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Date : 28/11/2023 Page 29/34

Objectifs : Respecter les prescriptions de sécurité lors d'opérations élémentaires sur des circuits terminaux (400V max et 32A) et / ou manœuvrer du matériel électrique (disjoncteur, relais, ...), mettre hors ou sous tension un équipement.



Public	Travailleur qui effectue des opérations : - Élémentaires sur des circuits terminaux (400V max et 32A) (BS) - De manœuvrer du matériel électrique (disjoncteur, relais, ...), mettre hors ou sous tension un équipement. (BEM)	Évaluation	Évaluations des savoirs et savoirs faire. Évaluation des savoirs par un QCM de 30 questions minimum, 70% de bonnes réponses au minimum
Accessibilité aux personnes en situation de handicapés	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	L4121-1, R4544-1 à 11 INRS : brochure ED 6127, ED 6177, ED 6187 NF C 18-510 NF C 15/510/A1 février 2020
		Périodicité	Suivi annuel par l'employeur Recyclage recommandé tous les 3 ans, réduit à 2 ans si peu de pratique
		Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Recueil d'information, Titre d'habilitation de moins de 3ans aptitude médicale tenue de travail  <u>Entreprise</u> : Carnet de prescription, Rubrique risque électrique du DUERP, procédure électrique
Durée / Tarif	7 heures (minimum) QCM diagnostique recommandé Tarif sur devis		

## Programme

Module R1	<p><b>THEMES COMMUNS RECYCLAGE, RETOUR D'EXPERIENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse de l'accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles</li> </ul> <p><b>THEMES COMMUNS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure</li> <li>➤ Habilitation : principe, symboles, limites, ...</li> <li>➤ Évaluation du risque électrique</li> </ul>	Module R3	<p><b>RECYCLAGE THEMES SPECIFIQUES BS, BE MANŒUVRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Habilitations BS, BE/HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention</li> <li>➤ Protection collective : mesures, équipements et signalisation</li> <li>➤ Équipement de protection individuelle</li> <li>➤ Équipements de travail utilisés</li> <li>➤ Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération</li> <li>➤ Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques</li> </ul>
Module R2	<p><b>RECYCLAGE THEMES SPECIFIQUES B0 H0 H0V EXECUTANT ET CHARGE DE CHANTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention</li> <li>➤ Documents : type et utilisation (pour charger uniquement)</li> <li>➤ Protection collective : mesures, équipements et signalisation</li> <li>➤ Équipements de travail utilisés</li> <li>➤ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installation électrique</li> </ul>		



Formations  
Prévention  
du  
Risque

Public	Tout salarié amené à effectuer des manipulations de charge, matérielle ou humaine.	Évaluation	Évaluation formative
Accessibilité aux personnes en situation de handicapes	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Réfèrent handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	Article R 4434 du code du travail Article R 4541-7 et R 4541-8 du code du travail Art. L4141-2 Code du Travail et R414-1 et suivants
		Périodicité	Recommandé tous les 3 ans
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	<u>Stagiaire</u> : Maitrise orale et écrite de la langue Française

## Programme

<b>Module 1</b>	<p><b>LAPRÉVENTION DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Santé et sécurité au travail : notions et statistiques (AT/MP, TMS)</li> <li>➤ Principes de la prévention en entreprise</li> </ul>	<b>Module 4</b>	<p><b>LES PATHOLOGIES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les lésions de la colonne vertébrale</li> <li>➤ Les atteintes musculaires, tendineuses et ligamentaires</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ANATOMIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Constitution de l'appareil locomoteur</li> <li>➤ Anatomie du dos</li> <li>➤ Anatomie des membres inférieurs et supérieurs</li> </ul>	<b>Module 5</b>	<p><b>EXERCICES PRATIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparation au port de charges (échauffement, EPI, ...)</li> <li>➤ Port de différents types de charge (adapté au lieu de l'activité)</li> <li>➤ Analyse de situation de manutention dans l'entreprise</li> </ul>
<b>Module 3</b>	<p><b>LES FACTEURS DE RISQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'activité et la fatigue</li> <li>➤ Les facteurs aggravants</li> </ul>		





**Objectif** : Analyser les risques encourus lors de travaux par points chauds et établir le permis de feu et veiller à son application.

Public	Tout salarié chargé de la mise en place du permis de feu et de son suivi (entreprise utilisatrice, entreprise extérieure).	Évaluation	Évaluations formatives
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Nécessite un entretien préalable pour effectuer une évaluation des capacités de compréhension et/ou de réalisation pour atteindre les objectifs de la formation  Référént handicap : <a href="mailto:jeremy.bizeul@previsecours.com">jeremy.bizeul@previsecours.com</a>	Références réglementaires	R4227-28 : Organisation de la lutte contre le feu. Règlement APSAD R6 – janvier 2019 (annexe 5 « ESI intervention sans ARI »)
		Périodicité	A la demande
Durée / Tarif	7 heures Tarif sur devis	Pré requis	Aucun

## Programme

<b>Thème 1</b>	<p><b>TRAVAUX PAR POINTS CHAUD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Matériels et performances</li> <li>➤ Mise en œuvre</li> <li>➤ Dangers générés</li> </ul>	<b>Thème 3</b>	<p><b>PRÉVENIR &amp; COMBATTRE L'INCENDIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les moyens d'extinction</li> <li>➤ Aéraulique, ventilation et désenfumage</li> <li>➤ Protection passive (compartimentage, ...)</li> <li>➤ Protection active (détection incendie, extinction automatique, ...)</li> <li>➤ Les techniques de parade mobiles</li> </ul>
<b>Thème 2</b>	<p><b>LE PHENOMENE DU FEU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les causes de l'incendie</li> <li>➤ Le triangle du feu</li> <li>➤ Les modes d'extinction</li> <li>➤ Les différentes combustions</li> <li>➤ La combustibilité de la matière selon son état (gazeux, liquide, solide, poussières)</li> <li>➤ Les modes de propagation de l'incendie</li> <li>➤ Explosimètre et détection des gaz</li> </ul>	<b>Thème 4</b>	<p><b>LA PRÉVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obligations réglementaires et contractuelles</li> <li>➤ Responsabilités, durée de validité du permis feu</li> <li>➤ Procédures opérationnelles : avant, pendant, après</li> </ul>



# Prévisecours

## prévention des risques